

COMMUNIQUÉ

St-Gilles, le 23 mars 2020

NO 06

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Négociation accélérée 2020 – 2023

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que vous allez bien et que la situation actuelle ne vous affecte pas trop personnellement et/ou professionnellement.

Vous l'avez peut-être vu passer dans les médias la semaine dernière, mais si ce n'est pas le cas je tiens à vous informer que le gouvernement du Québec a décidé de déposer des offres salariales pour le renouvellement des conventions collectives. Malgré la situation de la COVID-19, le gouvernement désire effectuer une négociation « accélérée » pour tous les groupes de la Fonction publique.

Voici ce qui a été offert :

- 1) 2020-2021 : 2.2 % sur échelle salariale;
- 2) 2021-2022 : 2.2 % sur échelle salariale;
- 3) 2022-2023 : 2.0 % sur échelle salariale;
- 4) Prime « COVID-19 » à la signature (montant incitatif pour la signature rapide);

D'entrée de jeu, le message du Conseil du trésor était disparate d'une organisation syndicale à l'autre, car au niveau de certains corps d'agents de la paix on a offert cette proposition et c'était à prendre ou à laisser. Par contre, pour l'ensemble des autres groupes de la Fonction publique, on leur a déposé ces offres et on les a invités à s'asseoir pour participer à un processus accéléré; petite nuance!!!

Cela étant dit, vendredi soir dernier, j'ai envoyé un courriel à ma vis-à-vis pour la négociation à l'effet que nous acceptions de participer au processus accéléré de négociation, mais que nous n'acceptons pas l'offre présentée.

/2

Syndicalement, nous trouvons ça assez étrange que le gouvernement veule procéder à une négociation « accéléré » surtout, dans ce contexte-ci. Par contre, personne ne peut connaître exactement les finances du Québec à la suite de cette crise et la particularité d'une convention collective de trois (3) ans va dans le sens d'être conservateur tout en respectant diverses normes minimales.

En terminant, je vous invite à nous contacter si vous avez des questions et vous comprendrez que nous avons des enjeux particuliers pour une éventuelle négociation « accéléré », mais nous allons les garder à notre niveau pour le moment.

Passez une très bonne journée!!!

Martin Perreault
Président provincial